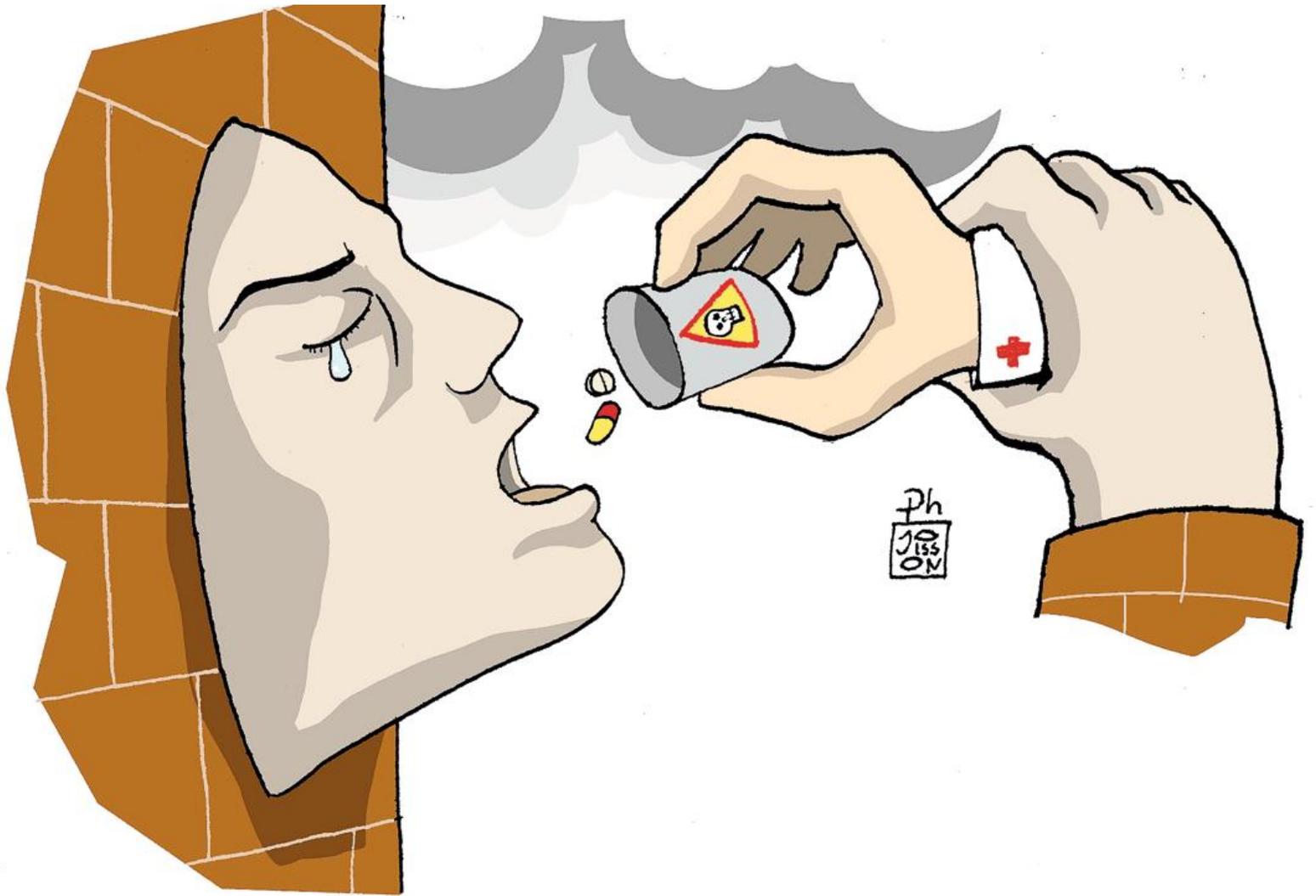


Les textes publiés dans ces pages ont pour but d'alimenter le débat. Ils n'engagent que leurs auteurs qui n'appartiennent pas à la rédaction de "La Libre Belgique".



L'euthanasie devient progressivement un suicide médicalement assisté

Je n'ai pas l'habitude de suivre les assises, mais lors du récent procès d'euthanasie à Gand (*qui a vu l'acquittement le 31 janvier des trois médecins accusés du meurtre de Tine Nys NdR*) il y avait pour moi deux raisons de le faire.

D'abord en raison du sujet soulevé par ce procès: l'euthanasie pour souffrances psychologiques sans perspective, et la manière dont la société y fait face aujourd'hui. Ensuite parce que j'ai été mentionné comme quelqu'un qui se serait impliqué pour encourager la poursuite judiciaire des médecins. Certains espéraient même que j'en témoignerais sous serment. Cela ne m'aurait pas posé problème, car mon implication dans tout le procès fut nulle, et le soupçon n'a surgi que chez certains qui, à travers cette théorie de conspiration, pouvaient une

fois de plus cracher leur venin sur l'Église. Quelqu'un a qualifié cette accusation d'aberrante, et c'est le seul mot correct que je peux utiliser ici. Je la considère également comme diffamatoire et calomnieuse.

Ma principale préoccupation reste donc la question de l'euthanasie pour souffrances psychologiques sans perspective. Je crains que cette piste de l'euthanasie évolue et soit considérée à l'avenir comme une thérapie alternative dans les soins de santé mentale. Il me semble que nous sommes sur une pente glissante aux conséquences très dangereuses, notamment pour les plus faibles de notre société.

Je considère que la médecine doit toujours viser la guérison, et que, si celle-ci n'est plus possible, sa tâche est de soulager la douleur et la souffrance – après tout, nous ne sommes

L'histoire des soins psychiatriques a toujours été celle de la recherche créative de solutions qui permettent de libérer les gens de situations désespérées.

pas non plus en faveur de l'acharnement thérapeutique. Ceci vaut pour la médecine somatique et psychiatrique.

Une souffrance sans perspectives?

Pour en revenir au procès de Gand, il semble très préoccupant que l'un des médecins ait déclaré après l'acquittement qu'il avait besoin de plus de ressources et de personnes pour accompagner davantage de patients et faire évoluer l'idée de suicide qu'ils porteraient en une demande d'euthanasie. L'euthanasie se transformerait alors progressivement en un suicide médicalement assisté et une nouvelle forme de thérapie en soins psychiatriques. Le gouvernement et la société n'ont-ils pas, au contraire, l'obligation d'investir plus d'attention et de ressources dans la prise en charge des en-